

## Canal du Midi

SITES	DHMO	PPH	REPOS (actuel)	PROPOSITION DU DE	ACCORD	OS SIGNATAIRES
<b>TOULOUSE NORD</b>	38H46	12 semaines	7 jours de repos toutes les 12 semaines	38H46 avec 1 samedi sur 2, et un mercredi sur 12 avec des lundi à 7h00, du mardi au vendredi à 6h27 et le samedi à 5h23 en DJT Redécoupage des renforts (en cours par les FSE) 42H avec 1 samedi 2 et un jour de repos glissant la semaine de 6 jours pour les brigades qui étaient déjà à 42H. Report de l'orga pour Avril 2022	Avec accord	CFDT CGC CFTC FO SUD
<b>RANGUEIL</b>	38H54	10 semaines	3 jours de repos toutes les 5 semaines (lu, ma, mer) et ensuite (jeu, ve, sa)	38H54 avec 1 samedi 2 et un mercredi toute les 10 semaines. Les mercredis seront en standard, l'ajustement des périodes est en cours. La DJT des lundis sera de 7H le samedi de 5H27 et le reste de la semaine 6H29. 42H avec 1 samedi sur 2 et un jour	Avec accord	CFDT FO SUD

				glissant la semaine de 6 jours, pour les 42H déjà en place. Un avenant est nécessaire.		
<b>COTE PAVEE</b>	38H54	10 semaines	3 jours de repos (lu, ma, mer) et ensuite (je, ve, sam)	38H54 avec 1 samedi sur 2 et un mercredi sur 10 Les mercredi seront en standard. La DJT le lundi sera de 7H00, le samedi de 5H27, et le reste de la semaine 6H29. 42H00 avec 1 samedi sur 2 et un jour glissant les semaines de 6 jours pour le 42H déjà en place. Un avenant sera nécessaire	Avec accord	CFDT CFTC CGC FO